



DATE DE PUBLICATION : 26 OCTOBRE 2024

**Le Directeur départemental**

**Délégation de signature donnée par le directeur départemental des Alpes-Maritimes au responsable du service des banques et entreprises de Nice**

Vu la délégation de signature donnée par M. Denis LAURETOU, Directeur régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 9 septembre 2024 ;

Délégation permanente est donnée à **Madame Sandra INACIO REIS**, responsable du service des banques et entreprises à Nice, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, pour la partie le concernant, soit le service des entreprises et des banques.

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame INACIO REIS, délégation est donnée à **Monsieur Philippe MARTIN**, adjoint au responsable des banques et entreprises.

Fait à Nice, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

Philippe BILLARD